

Fiche de poste d'Adjoint Technique - CRS 46 Ste Foy les Lyon

IDENTIFICATION DU POSTE	
Intitulé du poste	Adjoint technique – Agent de restauration
Adresse du Site	CRS 46 Sainte Foy les Lyon Impasse Georges Clémenceau 69110 SAINTE FOY LES LYON
Horaires	Régime Mixte : 1 / A résidence : Vacation 08H06 (Matin ou Après-midi). 2 / En déplacement : Vacation 07H48 (tableau de service / heures supplémentaires rémunérées).
Congés + Repos	25 Congés Annuels + 2 jours supplémentaires (sous conditions). 18 Congés RTT + 11 jours repos RTT. 15 Congés Fériés + 3 jours Repos Fériés. Jours supplémentaires de repos en compensation des déplacements

DESCRIPTION DU POSTE	
Missions principales du poste	Seconder les personnels cuisiniers ; Sortir les denrées pour la préparation des menus ; Participer à l'élaboration et la confection des repas ; Respecter les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur ; Dresser les couverts, approvisionner une chaîne de distribution, servir en salle à manger ou lors de réceptions, effectuer la livraison des repas ; Nettoyer la vaisselle et les matériels de cuisine ; Entretenir les locaux (cuisine et salle à manger).
Spécificité du poste	Déplacement sur tout le territoire français , en semaine et week-end. Permis B souhaité. Hébergement et repas pris en compte en déplacement.

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE	
Savoir-Être	Faire preuve de rigueur et de méthode. – Savoir s'adapter. – Savoir accueillir.
Savoir-Faire	– <i>Savoir appliquer la réglementation.</i> – <i>Savoir s'organiser.</i> – <i>Savoir travailler en équipe.</i>
Rémunération	Salaire brut mensuel de base : 1707,21 € RIFSEEP Groupe 2 : 351 € brut mensuel. Indemnité de résidence : 25,12 € brut. Supplément familial : Enfant de moins de 16 ans ou poursuivant leurs études au-delà de 16 ans : 1 enfant 2,29 € - 2 enfants 76,29 €
Rémunération accessoire	Heures supplémentaires : 11,26 € Brut (coefficient de majoration jusqu'à 200 % selon l'horaire et la journée). Indemnité de déplacement (IJAT) : 45,32 € par jour (défiscalisé). Complément Indemnitare Annuel (CIA) possible.

Evolution de carrière	Avancement au choix. Accès aux concours techniques ou administratifs de catégorie C ou B.
-----------------------	--